



DOSSIER DE PRESSE

Favoriser l'offre de transport en commun sur le territoire de l'Agglo

Mardi 25 février 2020 - Agglo Villefranche Beaujolais Saône





Contexte

Depuis le 1er janvier 2015, le SYTRAL est l'autorité organisatrice unique des transports du Rhône.

SYTRAL



À ce titre, le SYTRAL est en charge du réseau urbain Libellule, dont il a délégué l'exploitation à la société CarPostal Villefranche-sur-Saône (désormais filiale du groupe Keolis) jusqu'en 2022.

L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône siège au Comité syndical du SYTRAL, composé de 31 élus représentant l'ensemble des territoires adhérents au SYTRAL (Métropole, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Communautés de Communes et communes adhérentes). Au sein de ce comité, l'Agglo vote les grandes orientations stratégiques en matière d'offre de transport en commun pour un territoire urbain et périurbain (réseaux TCL, Libellule, Cars du Rhône).

Le réseau libellule

Le réseau de transport en commun, Libellule, dessert les 18 communes de l'Agglo. Ce réseau se compose de 3 familles de lignes :



- 9 lignes CITYLIB - les lignes régulières du réseau historique
- 8 lignes CARLIB - les lignes Libellule réalisées par des Cars du Rhône
- 4 lignes RESALIB - les lignes sur réservation



Les clients munis d'un titre Libellule peuvent emprunter le réseau Cars du Rhône pour leur trajet au sein du territoire de la CAVBS. Cinq lignes interurbaines régulières et 19 lignes scolaires desservent le territoire.

Chaque année, en concertation avec l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône, le SYTRAL et son délégataire, veillent à adapter l'offre de transports aux besoins des usagers.

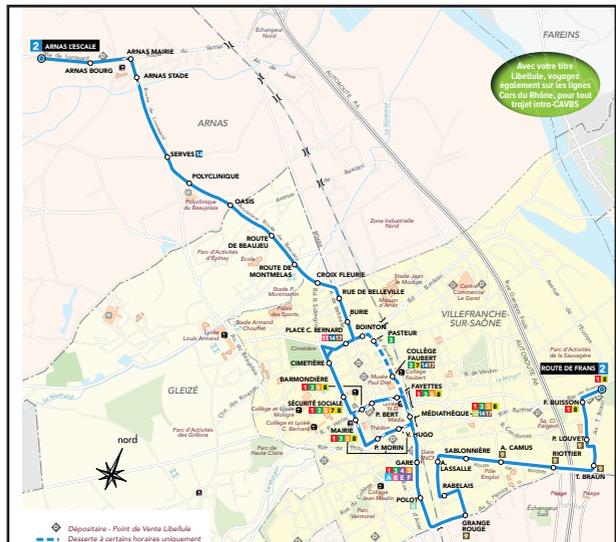


Adaptations récentes de l'offre sur le réseau Libellule

Prolongement de la ligne 2 à l'Escale et au niveau de la zone d'habitation des Prés du Marverand

Un nouvel arrêt/terminus accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé sur la route départementale 43, le long du parking de la Grange du Moulin.

Les clients bénéficient d'une desserte de 7h à 20h, avec une fréquence de 15 minutes en période de pointe et de 30 minutes en période creuse. Cette desserte est opérationnelle depuis le 6 janvier 2020 pour les usagers de l'Escale, l'espace sportif de la communauté d'agglomération, des jeunes non motorisés pour la plupart. Enfin, cette desserte anticipe les besoins de la future zone d'habitation des Prés du Marverand. L'Escale est également desservi par la ligne à la demande Résalib F.



Prolongement de la ligne 3 (Gleizé Hôpital <-> Centre Villefranche/ Gare <-> Carrefour de l'Europe), sur le parvis de l'hôpital Nord-Ouest.

Les travaux de restructuration du parvis permettent désormais l'entrée des véhicules de la ligne 3 dans l'enceinte de l'hôpital. Il s'agit d'une véritable opportunité pour le service offert aux clients avec une dépose au plus près de l'entrée de l'équipement et de l'accès aux services. L'ancien terminus de la ligne est maintenu et est renommé (Charmilles) de manière à préserver la desserte de proximité des lotissements.

La ligne fonctionne de 6h30 à 20h, avec une fréquence de 15 minutes en période de pointe et de 30 minutes en période creuse.

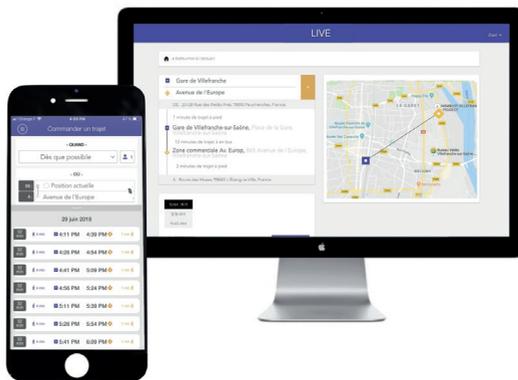
Cette desserte sera mise en œuvre dès le 24 février 2020.



Un service de transport à la demande dynamique

Depuis le 26 août 2019, la ligne A du réseau Libellule (Arnas Grange Perret <-> Arnas Centre <-> Zi-Nord Arnas <-> Avenue de l'Europe <-> Gare) est dotée d'un système de transport à la demande dynamique.

A la dernière minute ou à l'avance, les clients ont la possibilité de réserver une course entre 2 arrêts de la ligne A. En fonction de la disponibilité du véhicule, un horaire de départ est alors proposé au client au plus tôt dans les 5 minutes et jusqu'à 30 minutes après la réservation. Il est également possible de réserver à l'avance, jusqu'à 30 jours avant le trajet.



«RésaLib» qui offre de nombreux services facilitant les déplacements comme le guidage piéton vers le point d'arrêt de prise en charge le plus proche ou encore la visualisation cartographique de son véhicule en approche en temps réel.

Le service est disponible du lundi au vendredi de 7h à 19h et est accessible aux clients munis d'un ticket ou d'un abonnement Libellule, sans surcoût.



Données de fréquentation de la ligne RésaLib A

o Fréquentation moyenne sur la ligne A, depuis la mise en service du TAD dynamique :
+ de 400 voyages/mois

Soit une augmentation de 15% sur cette ligne.

- o Arrêts les plus desservis sur la lignes A du TAD :
- La gare,
 - Grange Perret,
 - Pépinière
 - Edison
 - Burdeau



Des collaborations actives en faveur de la mobilité

L'évolution des mobilités résidentielles et des emplois des dernières décennies ont entraîné de profondes mutations des déplacements dans les territoires. Certains de ces déplacements se font sur des distances de plus en plus importantes. Afin de limiter leur impact social et environnemental, de nombreux efforts sont faits pour permettre aux citoyens de **privilégier les transports collectifs dont le train.**



Le report d'un mode de déplacement individuel motorisé (voiture, moto...) vers les transports collectifs implique notamment une offre facilement compréhensible et acceptable. La volonté des usagers est d'avoir accès à une **tarification simplifiée** tenant compte de la réalité de leurs déplacements. Il est ainsi nécessaire de gommer les frontières entre réseaux qui sont nées de la répartition des compétences entre collectivités territoriales.

Pour ce faire, les autorités organisatrices de mobilité du bassin de vie se sont rassemblées dans une instance de coopération (Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise ou « SMT AML ») afin notamment de mettre en œuvre une **tarification « T-libr »**. Cette gamme de titres (mensuels, pour l'instant) permet aux abonnés de pouvoir emprunter, à l'intérieur d'une zone, le réseau de bus local et les trains TER. L'offre existe également en version « M » permettant de combiner la zone locale et la zone lyonnaise.



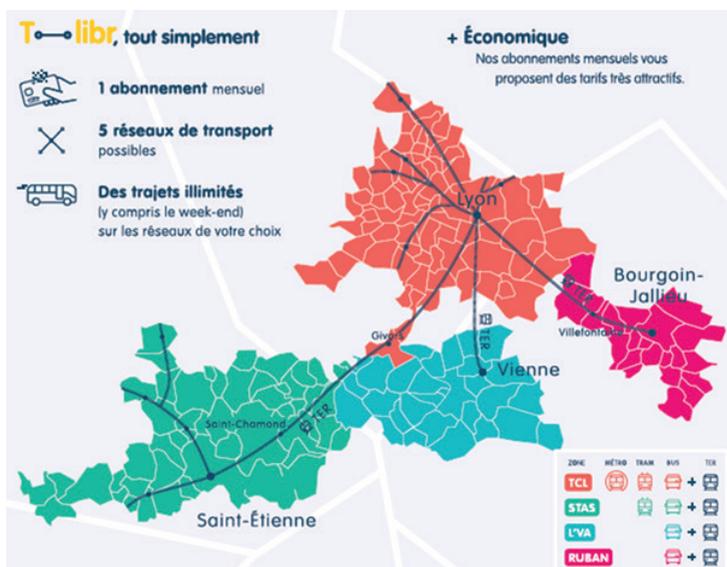
**Dans l'avenir,
une tarification unique
grâce à T-libr**

Le SMT AML travaille actuellement avec la Région, le SYTRAL et l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône afin de proposer d'ici 2021 une offre T-libr M permettant d'emprunter les bus Libellule et TCL ainsi que les TER à l'intérieur de ces zones et la ligne Villefranche – Lyon.

SMT AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE
syndicat mixte de transports

Le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMT AML) a pour objectif essentiel de rendre les déplacements intermodaux plus faciles et plus attractifs, tous motifs confondus, en dépassant la complexité institutionnelle des transports.

Composé uniquement d'autorités organisatrices de transports, le SMT AML est un syndicat mixte de transports réunissant la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), Saint-Étienne Métropole et les Communautés d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et Vienne Condrieu Agglomération. L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône y est représentée par l'intermédiaire du SYTRAL.



Mieux connaître les pratiques de stationnement grâce au travail du SMT AML

Un travail d'enquêtes destiné à **mieux connaître les pratiques de stationnement autour des gares** a été réalisé en début d'année pour le compte du SMT AML.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre du **plan d'actions du SMT AML autour de l'amélioration de l'intermodalité**, c'est-à-dire de la facilitation du passage d'un mode de déplacement à l'autre, en gare, pour analyser la mobilité du quotidien des usagers du TER.

Ces analyses sur le terrain doivent apporter des éclairages sur plusieurs questions qui intéressent à la fois les acteurs en charge du transport ferroviaire et de l'intermodalité et les collectivités locales en charge de l'aménagement autour des gares :

- > où se garent les usagers du train et quelle pression ces pratiques font-elles peser sur les espaces à proximité des gares ?
- > Y-a-t-il des conflits d'usage avec d'autres automobilistes en stationnement ?
- > La facilité de stationnement à proximité est-elle un élément important pour l'attractivité d'une gare ?
- > quelles marges de manœuvre peuvent être imaginées en matière d'organisation du stationnement de rabattement sans nuire à l'utilisation du train ?



une enquête de terrain

Ces enquêtes sont menées autour de trois gares de l'aire métropolitaine lyonnaise, dont Villefranche-sur-Saône par des étudiants en master « Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables » (Université de Lyon 3). Cinq étudiants de cette promotion, encadrés par leur enseignant, Chef de projets stratégies de mobilité au Cerema Centre Est étaient présents en gare le 16 janvier pour les enquêtes stationnement et le 3 février pour les enquêtes auprès des usagers.

Les résultats de ces enquêtes seront partagés avec les responsables de la Communauté d'agglomération de Villefranche Beaujolais Saône à partir de mars 2020.



